



Siège social :

234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis
71210 TORCY
Tél. : 03.73.55.03.35

COMMISSION DES COMPETITIONS

PV électronique N°5 du 29/08/2023

Présents : MM. EUVRARD, MOSCATO, MATHEY, CHAMBON

COURRIERS CLUBS

Mail de Varenne St Yan du 28/08/2023 : Demande à être engagé en Féminines séniors à 8.

Pris note.

Mail de Sennecey le grand du 28/08/2023 : Demande à être engagé en Féminines séniors à 8.

Pris note.

COMPOSITION DES GROUPE SENIORS 2023 2024

Application des règlement article 4.1.1, la commission repêche le club des MELLECEY MERCUREY 2 dans le Groupe B de D3.

Refus d'accession en D3 :

Ciry 2 – Chalmoux – RCBS 3

Constitution des poules de D4

58 équipes engagées réparties en 5 poules.

GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
FRANGY	VIRE LUGNY 2	CHAROLLES 2
SIMARD 2	CLESSE 3	VITRY EN CH 2
ST USUGE 2	ST MARTIN SENOZAN 2	ST VINCENT 3
BEAUREPAIRE	HLS 3	MARLY OUDRY 2
BRANGES 3	SENNECE LES MACON 3	GACHERES 2
SORNAY 3	LA ROCHE VINEUSE 2	NEUVY 3
SAGY 3	JS MACONNAISE 2	VENDENNESSE/AR 2
REVERMONTAISE 2	ROMANECHÉ 2	CHALMOUX
RCBS 3	TRAMAYES 2	MALTAT VITRY
MONTPONNAISE 2	DOMPIERRE MATOUR 2	GIF
CUISEAUX VARENNES 3	DUN SORNIN 3	UXEAU 2
ST GERMAIN DU BOIS	SUD FOOT 71 3	BOURBON 3

GROUPE D	GROUPE E
GENELARD PERRECY	ST REMY 3
CIRY 2	VARENNES LE GRD 3
ORIONS 2	EPERVANS 2
BOIS DU VERNE 2	FLAMBOYANTS 2
MONTCENIS 2	CHALON ACF 3
MARMAGNE 2	SVLF
ST FORGEOT 2	GERGY 2
GIVRY ST DESERT 2	VERDUN 2
ST LEGER SUR DHEUNE	ST MARTIN EN BRESSE 2
POUILLOUX 2	CHARETTE 2
TOULON S/A 2	CHAGNY 2

Le Président
EUVRARD Joel

Le Secrétaire
MOSCATO Franck

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football